

26 JUIN 2023



La Ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques
La Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité
Le Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Paris, le 26 juin 2023

Mesdames et Messieurs les Maires,

Le parcours du Relais de la Flamme, qui marque le lancement des célébrations dans les territoires, vient d'être dévoilé vendredi 23 juin dernier, à l'occasion de la Journée Olympique. Ce temps fort nous donne l'occasion de vous écrire, Mesdames et Messieurs les élus, afin de rappeler toutes les opportunités que les Jeux Olympiques et Paralympiques peuvent et vont représenter pour vos communes et nos concitoyens, bien au-delà des 4 semaines de compétitions.

Vous êtes de longue date engagés pour le succès des grands événements sportifs, pour lesquels le savoir-faire de notre pays est reconnu, et plus encore pour le développement du sport en France. Ce rôle clé que vous jouez pour le sport a d'ailleurs été justement reconnu à travers la mise en place d'une nouvelle gouvernance partagée avec la création de l'Agence nationale du sport depuis 2019 et des conférences régionales du sport, qui font la part belle aux collectivités territoriales.

L'opportunité unique pour le sport français et le pays tout entier que représentent les Jeux nous oblige vis-à-vis de nos concitoyens : ces Jeux devront, pour être réussis, être une grande fête populaire n'excluant aucun territoire, des bords de Seine où se déroulera la première cérémonie d'ouverture hors stade de l'histoire, jusqu'aux plus petites places de nos villages, en passant par nos territoires ultramarins.

Ce moment de fête, nous le devons aux Français dans cette période où nous avons tous besoin de partage et de cohésion, et nous ne pourrions le leur offrir que si notre mobilisation est collective et générale : le mouvement sportif et ses 180 000 clubs, les acteurs économiques et touristiques, l'ensemble des services de l'État, mais aussi bien entendu vous, élus locaux.

A un an des Jeux, il est plus que jamais temps de s'engager tous ensemble pour vivre et faire vivre l'événement à nos concitoyens, et contribuer ainsi à faire de la France une « Nation sportive ».

Cet engagement pour le sport et les Jeux, vous pouvez le déployer dès aujourd'hui et jusqu'au dimanche 8 septembre 2024, jour de la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques, par (i) la participation à des temps forts de mobilisation et (ii) l'utilisation des outils d'animation mis à votre disposition et, pendant les Jeux, par (iii) la mise en place des conditions de célébration pour tous nos concitoyens, (iv) et enfin, par le fait d'offrir à nos concitoyens des opportunités de vivre les Jeux au plus près.

Vous pouvez participer à des temps forts de mobilisation :

- En impulsant des actions mobilisant les tissus associatif et sportif locaux à l'occasion des grands temps forts de mobilisation organisés à l'échelle nationale, dans le cadre par exemple de la prochaine rentrée scolaire qui sera placée sous le signe de l'olympisme, de la **Journée Paralympique du 8 octobre** qui fera suite à la Journée Olympique du 23 juin dernier, ou encore de la **Semaine Olympique et Paralympique** au printemps dans les établissements scolaires.
- En valorisant auprès de vos concitoyens les centaines d'événements organisés dans le cadre de l'**Olympiade Culturelle**, notamment grâce à la mobilisation de plus de 70 établissements nationaux du Ministère de la Culture.

Vous pouvez vous appuyer sur des outils de mobilisation simples et accessibles :

- En rejoignant la communauté des collectivités engagées avec le label « Terre de Jeux 2024 » proposé par le comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) de Paris 2024, qui peut être obtenu très simplement, gratuitement en ligne. Il permet de rejoindre tous les programmes emblématiques des Jeux (Tournée des Drapeaux, « Des dossards dans les territoires » ...) et d'avoir accès à de nombreuses ressources.
- En faisant vivre les Jeux dans notre pays sous toutes leurs formes et auprès de tous les publics, notamment via la mobilisation de la communauté éducative grâce au label Génération 2024, ou la mobilisation du tissu associatif grâce au fond de dotation Impact 2024.
- En accueillant les meilleurs sportifs et para-sportifs de la planète au sein des 1 029 Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) répartis dans 98 des 101 départements.
- En devenant la capitale des Jeux le temps d'une journée, grâce à la Tournée des drapeaux, qui vous permet d'accueillir les drapeaux olympique et paralympique, symbole des Jeux, et une délégation Paris 2024 lors d'un événement local.



Vous pouvez mettre en place des conditions de célébration des Jeux pour les citoyens :

- En accueillant des festivités à l'occasion des Relais de la Flamme, dont la durée inédite, dix semaines, pour le Relais de la Flamme Olympique, et l'ouverture sans précédent sur le public avec les 11 000 porteurs, héros du quotidien, mettront en valeur notre magnifique patrimoine naturel, culturel et nos valeurs, et allumeront de nombreux foyers de pratique sportive.
- En mettant en place des « Clubs 2024 » – zones de célébration et de pratique sportive pour réunir les Français à l'été 2024 – et des « kits de célébration » pour que toutes les collectivités et les acteurs de la Ville puissent participer à leur échelle à la grande fête des Jeux de Paris 2024.
- En offrant la possibilité à nos concitoyens de vivre une expérience olympique et/ou paralympique au sein de zones de célébration uniques que seront le Club France, le Champions Park et le Parc Georges Valbon en Ile-de-France.

Vous pouvez aider les Français à vivre les Jeux au plus près :

- En vous saisissant de l'opportunité inédite d'accéder, à la rentrée, à la billetterie territoriale Terre de jeux 2024 pour offrir des places à vos publics prioritaires. Cette billetterie complètera la billetterie populaire « Tous aux Jeux » par laquelle l'Etat offrira partout en France 400 000 places à 4 publics prioritaires : la jeunesse, les bénévoles du mouvement sportif, les personnes en situation de handicap (et leurs aidants) et les agents publics de catégorie B et C mobilisés pour la réussite des Jeux.
- En accompagnant nos concitoyens qui ont candidaté pour devenir volontaires dans leur formation, qui débutera en 2024, en les encourageant à participer aux courses ouvertes au grand public, comme le Marathon pour tous, grâce au dispositif « Des dossards dans le territoires », mais aussi aux épreuves en accès libre (ex : triathlon, natation marathon, ...) et aux cérémonies d'ouverture grâce à la billetterie gratuite qui sera là aussi mise en place par l'Etat.

L'État est à vos côtés dans cette dernière ligne droite sur la route des Jeux, en mettant à votre disposition des outils de mobilisation populaire et des moyens nouveaux dans le cadre d'une gouvernance partagée. Chaque préfet de région a ainsi été chargé de préparer un premier plan local d'animation territoriale visant à structurer l'engagement sur chaque territoire. Dans ce cadre, le Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques a délégué à ses services régionaux 4M€ pour l'année 2023 dont les modalités de répartition pourront vous être communiquées localement. Aussi, les services de l'Etat, en particulier en proximité les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), sont à votre disposition pour accompagner toutes les actions nouvelles que vous envisagez.

Mesdames et messieurs les élus, vous le voyez, notre mobilisation est entière à vos côtés pour faire vivre, partager et rayonner les Jeux Olympiques et Paralympiques dans tout notre pays.

Amélie OUDÉA-CASTÉRA

Dominique FAURE

Tony ESTANGUET